

d'être vraisemblablement inflationnistes en elles-mêmes, donc de nature à augmenter le prix de revient des marchandises et la pression tendant à accroître les revenus. En second lieu, il faut leur reprocher, vu l'état actuel de nos affaires, d'être forcément de nature à ralentir une économie dont, je le répète, l'expansion est trop lente et comporte déjà un degré de chômage dont certaines régions se ressentent énormément.

● (9.10 p.m.)

Je signale que, d'après le Conseil économique du Canada, si l'on veut atteindre et maintenir un niveau raisonnable d'emploi, notre économie doit s'accroître au rythme d'un peu plus de 5 p. 100 par année, alors que le taux s'établit peut-être à un peu moins de la moitié de ce pourcentage. De toute évidence, ces mesures auraient donc des effets inopportuns sous ce rapport. Il faut donc nous demander si ces deux mesures, qui pourraient manifestement avoir des effets inopportuns sur notre économie, sont vraiment nécessaires pour rétablir la confiance. Je dois dire au comité, monsieur le président, que je n'en suis pas encore convaincu. On propose de recueillir environ 150 millions de dollars grâce à ces mesures. Si je comprends bien la situation, le gouvernement est obligé par la loi de commencer à remettre l'impôt remboursable sur les sociétés, perçu il y a quelques années, 36 mois au plus tard après qu'il a été payé. Sauf erreur, cela signifie que le gouvernement devra commencer ces remboursements au plus tard en mai 1969.

J'ai l'impression que le ministre songeait à commencer ces paiements beaucoup plus tôt, à un rythme qui exigerait des versements d'environ 105 millions de dollars au cours de la prochaine année financière. Je sais qu'il a expliqué à la Chambre que cela n'entre pas dans son budget actuel, mais il pourrait y avoir une répercussion sur la situation de trésorerie du gouvernement, soit l'une des questions de principe en jeu au cours du prochain exercice financier. Il m'apparaît donc que le gouvernement pourrait légalement retarder jusqu'en mai 1969 tout versement de la partie remboursable de l'impôt dont j'ai parlé et alors, les chiffres pour la prochaine année financière ne seraient nullement affectés. En agissant ainsi, la différence entre le retard des remboursements jusqu'après le

début de la prochaine années financière d'une part et la perception des nouveaux impôts d'autre part serait d'environ 50 millions de dollars ou peut-être un peu moins. (*Applaudissements*)

J'estime que, dans un budget de 10 milliards de dollars, on doit pouvoir trouver ces 50 millions. C'est sans doute l'opinion de la majorité du peuple canadien et je dois dire que c'est aussi la mienne. Après tout, le gouvernement s'est bien montré capable de trouver un montant au moins égal pour appliquer le programme d'assurance frais médicaux malgré les opinions d'un certain nombre de provinces. On a donc un peu de mal à croire qu'il soit vraiment nécessaire d'imposer ces nouveaux impôts à l'heure actuelle et à cette fin. (*Applaudissements*)

Quant à vouloir que ces impôts soient en vigueur pendant deux ans, je ne crois vraiment pas que le ministre ait justifié la chose en aucune façon. J'ai dit qu'il n'a vraiment pas donné de justification valable même pour une année, mais je n'ai rien pu découvrir qui justifie ces surtaxes biennales. J'espère ne pas être injuste envers le ministre en disant cela. C'est l'impression que j'en ai. Étant donné ce que je crois être les effets malheureux et évidents de ces augmentations d'impôts sur l'état de l'économie, on ne nous a indiqué, je pense, aucun avantage qui compenserait de tels effets. A mon avis, les mêmes arguments qui militaient contre la surtaxe de 5 p. 100 valent aussi bien contre cette surtaxe de 3 p. 100.

J'ai tenté de démontrer que le gouvernement aurait une option autre que ces deux surtaxes qui doivent, paraît-il, procurer 150 millions de dollars. Je le dis en toute sincérité, le gouvernement peut choisir une autre formule que celle d'impôts supplémentaires et, dans la situation actuelle, ce choix aiderait, je pense, le peuple canadien. Le ministre des Finances propose de trouver une somme beaucoup plus importante au cours de la prochaine année financière en insistant pour que les sociétés accélèrent le paiement de leurs impôts. Si je comprends bien, cela n'augmenterait pas le passif de celles-ci et par conséquent ne contribuerait pas à l'inflation. Étant donné la position du gouvernement, qui semble avoir besoin de renforcer la confiance, je ne m'oppose pas sur ce point au ministre des Finances. Je ne puis toutefois le suivre quand il s'agit d'augmentations sous forme de